

RAPPORT D'ÉVALUATION – 1^{ER} CYCLE

Université de Guyane

Projet d'offre de formation de 1^{er} cycle
pour le contrat 2022 – 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 17/05/2021

Rapport publié le 26/10/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Anass Nagih, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Le projet d'offre de formation (OF) de premier cycle de l'Université de Guyane (UG) comporte 5 mentions de licence professionnelle (LP), 13 mentions de licence générale (L) et 5 bachelors universitaires de technologie (BUT) complétés par 2 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU). Les formations proposées s'articulent autour de 12 filières disciplinaires classiques : langues, lettres, économie-gestion, droit, histoire, sciences sociales, sciences de la vie et de la terre, mécanique et matériaux, génie civil, génie électrique, informatique et mathématiques. Elles couvrent ainsi les principaux domaines scientifiques : Arts, lettres et langues (ALL), Droit, économie et gestion (DEG), Sciences humaines et sociales (SHS) et Sciences, technologies et santé (STS).

Se revendiquant être une université de proximité au service du territoire et de son développement, notamment par la formation et la diplomation des jeunes, l'UG a structuré sa politique de formation autour de trois champs : *Territoires amazoniens ; Encadrement et développement du territoire ; Éducation, formation, travail social.*

Cette OF est portée par quatre composantes : un institut universitaire de technologie (IUT) et trois départements de formation et de recherche (DFR) – Sciences et technologies (ST) ; Sciences juridiques et économiques (SJE) ; Arts, lettres, langue, Sciences humaines et sociales (LLSHS). Pour accompagner la création d'un centre hospitalier régional universitaire (CHRU), l'UG projette d'enrichir son OF avec la mise en place d'un premier cycle complet de médecine.

Par rapport à l'OF précédente objet de l'autoévaluation, 11 mentions de licence et 5 LP sont reconduites avec parfois des adaptations, 4 LP sont abandonnées et 2 licences sont demandées en création (voir tableau en annexe).

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 1^{er} cycle

Le pilotage de l'offre de formation s'appuie sur une structuration en trois champs de formations, croisée avec une organisation en filières, dans un cadre de soutenabilité contraint (les moyens publics n'évoluant pas). Pour ce faire, la structure de pilotage sépare les aspects stratégiques (conseils centraux) et les aspects opérationnels mis en œuvre au niveau des équipes de formation dont le rôle est renforcé notamment au sein d'un collège. Ce dernier regroupe l'équipe de la présidence de l'université, les directions des composantes de formation, des unités de recherche, des services et les responsables des formations. Le pilotage de l'apprentissage et de la formation tout au long de la vie (FTLV) sera également renforcé par la création d'une direction dédiée, avec la volonté de rapprocher l'Institut universitaire de formation continue (IUFC) et les composantes. Toutefois, la coordination de cette dernière avec la Direction de la scolarité, la recherche et la vie étudiante (DSRVE) et la Direction de l'orientation des stages et de l'insertion professionnelle (DOSIP) doit être précisée. Par ailleurs, il convient de souligner que l'importance particulière du DAEU et du DAEU pro pour l'UG est réaffirmée, sans toutefois savoir si ce diplôme est concerné par le rapprochement de l'IUFC avec les composantes.

Pour dépasser le seul cadre institutionnel du Conseil académique (CAC), l'UG veut favoriser la participation des étudiants aux dispositifs d'évaluation et de pilotage des formations, en particulier au sein des conseils de perfectionnement (CP). Pour évaluer l'évolution de cette participation, seront mis en place des indicateurs de suivi. Il n'est cependant pas fait mention des mécanismes incitatifs ou de reconnaissance des étudiants pour leur participation. Une réflexion est engagée, en lien avec la fondation universitaire, pour impliquer les anciens diplômés dans ce pilotage. Par ailleurs, le suivi du fonctionnement pérenne des CP est à améliorer.

L'interaction entre les activités de recherche et le pilotage des formations est peu évoquée, si ce n'est du point de vue institutionnel : l'UG veut mettre en place une stratégie et des actions, dès le premier cycle, pour favoriser la poursuite d'études en doctorat. Il est prévu d'articuler l'universitarisation des formations en travail social (domaine porté par l'IRDTS – Institut régional de développement du travail social) avec le renforcement de la recherche dans le champ de l'intervention sociale. En ce qui concerne la participation du monde socio-économique et culturel, l'objectif de l'UG est de dépasser le cadre institutionnel pour créer des espaces d'échange spécifiques en s'appuyant notamment sur la fondation universitaire et la nouvelle direction de l'apprentissage et de la FTLV.

La volonté de l'UG d'améliorer la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes se traduit par la structuration en trois champs de formations croisés avec une douzaine de filières, le Collège étant le lieu privilégié d'échange et de consultation. De façon spécifique, cette approche inclut une structuration du secteur de la santé. Par ailleurs, le constat du faible lien avec les formations conduisant au BTS

(Brevet de technicien supérieur) et les CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles), a fait naître une volonté de rapprochement, notamment par un travail conjoint des parties prenantes.

L'UG s'engage à développer le suivi de l'offre de formation par le biais d'indicateurs et d'outils de mesure. Cela passe, en particulier, par la réactivation de l'OVE-IP (Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle) qui manque actuellement de personnel. Le suivi est assuré ensuite par les équipes pédagogiques, les conseils de perfectionnement, les conseils de composantes ainsi que par des comités de pilotage spécifiques mis en place pour suivre certains dispositifs expérimentaux (comme ceux liés à l'apprentissage, la FTLV et le numérique). L'UG compte aussi sur le déploiement de l'outil OSE (Organisation des services de l'enseignement) pour améliorer ce suivi. À cet égard, on note la grande disparité des volumes horaires d'enseignement dans les différentes licences professionnelles, qui vont de 344 à 520 heures.

La mise en place d'une démarche qualité est l'un des défis majeurs sur lesquels s'engage l'UG. Les procédures et documents de cadrage ayant été rédigés depuis 2017, il revient désormais aux équipes de formation et aux composantes de se les approprier. Maintenant que les outils existent, l'UG doit encore définir l'organisation centrale du management de la qualité, en précisant à qui échoit la responsabilité du pilotage : celui qui sera chargé d'identifier et de coordonner les différents acteurs au sein des formations et des composantes, d'assurer le déploiement des outils, d'en suivre l'application et d'élaborer des plans d'actions. Il serait également utile de définir la participation de la direction des systèmes d'information à la démarche qualité. La mise en place d'une revue annuelle des formations et d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques, proposée par l'UG, complète pertinemment le pilotage. Par rapport à la précédente période, il convient ainsi de noter le déploiement de la démarche d'amélioration continue de l'offre de formation, à partir du travail préliminaire fait sur les procédures et notes de cadrage. Mais la nécessaire amélioration de la production, de l'analyse et de la communication d'indicateurs de réussite, d'insertion professionnelle et d'attractivité de l'université, dépendra en grande partie des moyens alloués à l'OVE-IP.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 1^{er} cycle

La procédure d'inscription est entièrement dématérialisée quel que soit le profil de l'étudiant (primo-entrant, redoublant, réorienté). L'établissement organise une semaine d'accueil pour favoriser l'intégration de ses nouveaux étudiants début septembre. Les publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, ...) et les étudiants internationaux bénéficient de programmes particuliers. Dans le cadre de la loi ORE (loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants), l'UG a mis en place des dispositifs d'accompagnement pédagogique personnalisés dont les modalités sont toutefois différentes en fonction des filières. Les étudiants admis sous condition en première année de licence (L1) par le biais de la plateforme Parcoursup, bénéficient de tutorats étudiant, de tutorats pédagogiques, de cours de soutien ou d'une licence flexible avec une L1 en deux ans. Des directions d'études et des enseignants référents sont chargés d'encadrer les étudiants tout au long de leur parcours de formation. Globalement, l'université s'est bien saisie des dispositifs de la loi ORE mais elle devra développer la coordination et les échanges de bonnes pratiques entre les formations.

L'organisation globale de l'offre de formation a fait l'objet d'une note de cadrage votée en CAC. Celle-ci précise que les formations doivent être organisées en blocs de connaissances et de compétences. Elle rend possible l'utilisation des majeures - mineures et des unités d'enseignement (UE) optionnelles. La mise en œuvre de la spécialisation progressive est fortement contrainte par la taille réduite de l'établissement. Celle-ci s'applique au sein d'une même mention lorsque cette dernière possède plusieurs parcours. En l'absence de parcours, l'établissement s'engage à garantir aux étudiants la possibilité de suivre deux mentions de licence par le jeu des mutualisations du premier semestre de L1 (S1) au deuxième semestre de la deuxième année de licence (S4). Dans les filières ne proposant qu'une seule mention, il est demandé à ces formations d'établir des passerelles. La réforme des études de santé a débouché sur la création d'un parcours accès santé spécifique (PASS) en partenariat avec l'Université des Antilles qui dispense les enseignements de la majeure santé en distanciel. La licence *Sciences de la vie de la Terre* (SVT) de l'UG propose la mineure disciplinaire et intègre parallèlement un parcours santé (L.AS – Licence avec accès santé). Cette restructuration de l'offre s'inscrit dans un contexte local caractérisé par une forte pénurie des professionnels de santé.

L'Université de Guyane annonce faire de l'approche par compétences l'un des enjeux du prochain contrat avec la nécessité d'accompagner les équipes pédagogiques. Toutefois, la structuration en blocs de connaissances et de compétences apparaît, au mieux, comme perspective, dans les fiches de diplômes.

Le développement des compétences en langues des personnels et des étudiants, qui s'appuie sur le Centre de Ressources en Langues, est considéré comme un outil essentiel dans l'objectif d'internationalisation de l'UG. L'établissement ambitionne plus précisément de constituer un pont entre l'Europe et le continent américain au sens large. Il convient de souligner l'initiative de certaines formations de dispenser des enseignements disciplinaires en langue étrangère. L'attention sera portée à la mobilité sortante et entrante à l'intérieur de la macro-région, au développement de cours mutualisés avec des universités voisines en vue de co-diplomations de masters. Il pourrait être pertinent que l'établissement se donne des objectifs chiffrés de mobilités entrante et sortante.

L'établissement rend désormais le stage obligatoire pour toutes les mentions de licence et instaure une UE de professionnalisation aux S1 et S3 pour permettre l'entrée dans la vie professionnelle à différentes étapes du cursus. Il serait sans doute opportun que l'établissement soutienne les composantes, en particulier dans l'aide à la recherche de stages. L'innovation pédagogique est largement centrée sur le numérique, avec la poursuite du chantier de la transformation numérique lancé en 2015, qui bénéficie du soutien de partenaires locaux (CNES - Centre national d'études spatiales ; CTG – Collectivité territoriale de Guyane). Il existe une vraie politique d'établissement sur le numérique, qui s'appuie sur une instance dédiée, le Comité numérique.

L'UG fait le constat du nombre insuffisant d'étudiants qui décident de poursuivre leurs études en doctorat à l'issue d'un master. Pour remédier à cette situation, des actions vont être entreprises en direction des étudiants, notamment ceux du premier cycle, telles que l'organisation de rencontres avec des doctorants ou la mise en place du projet « les cordées de la recherche » pour les étudiants de troisième année de licence (L3).

L'UG a mis en place une procédure de contrôle interne portant sur le respect des règles par les jurys. La délivrance du supplément au diplôme n'ayant jusque-là pu être mise en place, l'établissement l'identifie désormais comme un chantier prioritaire pour le prochain contrat.

Les formations

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale (AES)	L	Université de Guyane	Avis réservé. La restructuration proposée semble pertinente mais manque de clarté et de cohérence (articulation et différenciation entre les deux licences EG et AES).
Administration publique	L	Université de Guyane	Avis réservé. Le dossier de cette formation suspendue en L3 ne présente pas les voies d'accès à partir des autres licences de l'offre de formation, permettant aux étudiants d'acquérir 180 crédits ECTS.
Droit	L	Université de Guyane	Avis favorable
Économie et gestion (EG)	L	Université de Guyane	Création. Avis réservé. La restructuration proposée semble pertinente mais manque de clarté et de cohérence (articulation et différenciation entre les deux licences EG et AES).
Histoire	L	Université de Guyane	Avis favorable
Informatique	L	Université de Guyane	Avis favorable
Langues et cultures régionales : humanités et sociétés amazoniennes ¹	L	Université de Guyane	Création. Avis favorable
Langues étrangères appliquées (LEA)	L	Université de Guyane	Avis favorable

¹Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	L	Université de Guyane	Avis réservé. La restructuration proposée autour de quatre parcours dont deux bi-disciplinaires pose la question de l'articulation avec la filière LEA (licence et projet de master) et de la soutenabilité (ressources humaines et effectifs étudiants).
Lettres	L	Université de Guyane	Avis favorable
Mathématiques	L	Université de Guyane	Avis favorable
Sciences de la vie et de la Terre	L	Université de Guyane	Avis favorable
Sciences pour l'ingénieur	L	Université de Guyane	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	Université de Guyane	Avis favorable
Métiers des ressources naturelles et de la forêt	LP	Université de Guyane	Avis favorable
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Université de Guyane	Avis favorable
Métiers du tourisme et des loisirs	LP	Université de Guyane	Avis favorable
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	Université de Guyane	Avis favorable

Observations de l'établissement

Cayenne, le 15 septembre 2021

PRESIDENCE

Réf. : Président/AP/SA N° 068/09/21

Dossier suivi par M. Sophie ALBY

Sophie.alby@univ-guyane.fr

**Campus de Troubiran - BP 20792
97337 CAYENNE**

Le Président

À

HCERES

Objet : Observations relatives au rapport sur le dossier d'accréditation 1^{er} cycle.

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance du rapport sur le dossier d'accréditation 1^{er} cycle, nous n'avons émis quelques observations au regard de deux licences.

Nous vous les proposons, ci-après, en annexe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.


Antoine PRIMEROSE

Annexe : Observations sur Licences LLCER & LAP

Nom de l'établissement : Université de Guyane

Les formations

GL/L/LP	Intitulé de la mention	Observations
Licence	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER) : spécialité Anglais	<p>La LLCER anglais propose :</p> <p>Une Majeure anglais études anglophones avec 2 mineures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais renforcé - Espagnol <p>Les cours de civilisation et de langues (anglais et espagnol) seront mutualisés avec la Licence LEA de l'Université de Guyane.</p> <p>La Licence LLCER espagnol de l'Université de Poitiers offre la possibilité de mutualisation pour les cours d'espagnol et valide le principe d'une passerelle vers une L2 LLCER espagnol à Poitiers.</p> <p>La mutualisation des cours résoudrait la question de soutenabilité (ressources humaines et effectifs étudiants)</p>
Licence	Administration publique	<p>La L3 mention Administration publique, ouverte en formation continue, a vocation à accueillir une diversité d'étudiants de niveau L2, juristes et non juristes, en vue de préparer les concours administratifs. Ainsi, peuvent se porter candidat à la L3 mention Administration publique, des étudiants ayant validé le diplôme universitaire d'administration publique (DUAP ; formation en un an proposée à des candidats de niveau Bac +1, à l'Institut universitaire de formation continue), des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT ainsi que des étudiants ayant validé une L2 et notamment droit ou AES.</p>

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)